

 SECTION  DU PUY-DE-DÔME	CSAL Formation Spécialisée		 LIMINAIRE
	Du 25 Avril 2023		
E-mail :	fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr fo.ddfip63@gmail.com		
Téléphone :	06-49-04-11-89		

Monsieur le Président,

Cette formation spécialisée se tient alors que les organisations syndicales viennent d'être reçues au sujet des augmentations du traitement des fonctionnaires.

Le Ministre a annoncé une augmentation limitée à 1,5 % pour 2023 quand l'inflation est estimée à 5,9 % pour avril 2023! et si l'on regarde l'inflation de l'alimentation, en avril 2022, elle était de 3,8 % et en mars 2023 15,9 % (source INSEE indices des prix à la consommation). Après avoir mis un col roulé l'hiver dernier, faudra t-il cultiver notre jardin cet été ?

Encore une fois pas question de discuter : avec ce Gouvernement, l'information est descendante. Un point c'est tout. Ce qui explique que l'ensemble des organisations syndicales aient claqué la porte !

Nous avons eu l'occasion de constater à quel point ce concept est avéré dans le cadre de la réforme des retraites, rejetée par 70 % des salariés et imposée à la hussarde et sans vote !

Ce passage en force provoque un ressentiment qui n'est pas près de retomber !

Pour en revenir à l'augmentation de nos salaires, rappelons que les 3,5 % d'augmentation de 2022 n'ont même pas couvert les 6 % d'inflation de cette seule année.

A **FO**, nous avons trouvé particulièrement indécent d'entendre le Gouvernement se targuer de la plus importante augmentation des dernières années dans une telle situation. D'autant que le précédent mandat du Président s'était soldé par un zéro pointé en termes d'augmentation !

De plus personne n'ignore plus que l'augmentation légale du SMIC génère un tassement dans les grilles et que nombreux sont les jeunes fonctionnaires, de tous grades et particulièrement ceux de la catégorie C, à être rémunérés au SMIC pendant de nombreuses années.

Peut-être que ce gouvernement ferait bien de s'inspirer par ce qui se passe en Allemagne que l'on nous présente comme un modèle à suivre depuis tant d'années. Les fonctionnaires ont obtenu une progression de leur salaire de 5,5% à compter de mars 2024 et d'une compensation exceptionnelle de 3.000 € (exonérée d'impôts) dès juin 2023 versée en plusieurs tranches.

Le 4 mai dernier, lors du premier salon consacré à l'emploi depuis 2016, la ministre de la transformation et de la fonction publique a indiqué qu'il en avait « *marre du fonctionnaire bashing* ». Ça tombe bien, nous aussi !

Mais qui a remis en place le jour de carence, qui a continué à geler les rémunérations des fonctionnaires, qui a répété à l'envi que les fonctionnaires sont des privilégiés, des fainéants, des fouteurs de bordel.

N'oublions pas que les premiers qui tapent sur les fonctionnaires sont aujourd'hui les premiers à leur rendre hommage. Certains n'ont pas honte.

Le ministre a également fait des promesses, parmi lesquelles celle de faire bouger la prévention de l'usure professionnelle.

Il aurait donc pris conscience que cela existe dans la fonction publique ? Bonne nouvelle !

Oui les agents de la DGFIP sont très attachés à assurer le service public de leur mieux et à **FO**, on osera dire sans doute trop ! Ils sont en effet, pour la plupart d'entre eux, engagés et investis bien au-delà de leurs obligations, au-delà de leur santé, et même pour certains au-delà même trop souvent du raisonnable, avec quelquefois des conséquences lourdes : - arriver de plus en plus tôt le matin au travail,

- partir de plus en plus tard,

- ne pas prendre tous ses congés,

- se faire écrêter, travailler avant et après ses pointages, se priver de formations professionnelles.

Tout cela participe à plonger vers l'épuisement professionnel. Le rapport du médecin du Travail en témoigne.

Pour **FO**, il est absolument anormal de souffrir au Travail et la DGFIP doit indispensablement sortir de son discours et des opérations de communication pour concrètement trouver des solutions à cette souffrance!

A ce sujet, le Webinaire du 26 mai intitulé "Du Comité technique et du CHSCT au Comité social d'administration" est révélateur ! Nous sommes nombreux à avoir eu le sentiment de ne pas vivre dans le même Ministère ! Il semble que la centrale vit dans le monde de OUI-OUI.

Pour **FO**

- Il est urgent de sortir du blabla pour enfin reconnaître que les conditions de travail à la DGFIP sont dégradées quand elles ne sont pas délétères !
- Il est urgent que la DGFIP le dise haut et fort : c'est grâce aux agents que la maison DGFIP tient !
- Il est tout simplement urgent de remettre l'humain au centre de ses préoccupations !

Les représentants **FO** mettront tout en œuvre pour que la Formation Spécialisée du CSAL qui remplace le CHS-CT soit un instrument efficace pour :

la santé, l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail des agents Du Puy-de-Dôme.

Les élus Force Ouvrière en Formation Spécialisée
du CSAL du Puy-de-Dôme

Titulaires : Christine PEREIRA – Jean-Marc LE FAY

Suppléants : Marie-José VIEITEZ – Loïc ROBOTA

